



NOTRE OBJECTIF

voire satisfaction!

**Comment améliorer
votre service de déneigement !**



Protéger les obstacles non visibles

Protégez vos obstacles tels que: coin d'escalier, coin de trottoir, muret, rampe blanche, etc...(tout obstacle non visible lors de chute de neige) à l'aide d'un tuteur fixé à l'intérieur d'un bac de pierres ou de terre que vous déposez devant l'obstacle.



Ramasser vos objets dans l'entrée

Assurez-vous qu'il n'y ait aucun objet dans votre stationnement, tel que : jouets, pelles, extension d'auto, lumières de Noël, poubelles, bacs de recyclage, panier de basketball (le souffleur ne passe pas sous le panier), etc..., qui pourrait empêcher ou nuire au déneigement.



Entrée libre pour le déneigement

Si vous êtes à la maison entre 9h00 et 17h00, nous vous demandons de stationner vos véhicules dans la rue à plus de 6 pi. de votre stationnement, pour faciliter le déneigement (lorsqu'il arrête de neiger). Ceci évite les délais requis pour déplacer vos véhicules.

N'enlever pas vos voitures si les précipitations persistent jusqu'à la mi-journée ou plus tard, car nous repasserons le lendemain pour faire le déneigement au propre.



Le déglacage

Veuillez S.V.P. garder votre stationnement déglacé en tout temps, en y apposant un mélange de sel et de sable (entrée en pente surtout) pour éviter tout incident fâcheux.

Déposer la neige au centre du stationnement

Si vous avez l'habitude de pelleter la neige qui s'accumule devant votre porte de garage ou sur vos marches, veuillez S.V.P. la déposer au centre de votre stationnement et ce, avant que le chauffeur ait terminé le nettoyage complet de votre entrée. S.V.P. ne pas empiler la neige trop haut.

Arbustes, lampadaires

Veuillez à ce que vos branches d'arbres au-dessus du stationnement soient bien taillées afin que le tracteur puisse circuler librement dans votre entrée (hauteur de 10 pi.) et il est aussi recommandé de protéger vos arbres et arbustes (cônes, toiles, etc...) et lampadaires qui se situent dans la zone d'accumulation de la neige.

